

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 octobre 2011

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 17 et 18 octobre 2011**

**2011 V. 263** Vœu relatif aux difficultés de la radio Aligre FM.

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de  
Conseil municipal,**

Considérant que la radio Aligre FM est une radio historique de la bande FM francilienne qui émet sur le canal 93.1 et que, depuis plus de 20 ans, elle travaille à la cohésion sociale et à l'accès à la culture pour le plus grand nombre ;

Considérant que Aligre FM est forte du soutien de milliers d'auditeurs, de centaines d'institutions et associations, de personnalités des arts et des spectacles de grand renom ;

Considérant que cette radio a besoin de verser une redevance pour frais de diffusion à TDF (anciennement Télédiffusion de France, établissement public privatisé en 2002) ;

Considérant que l'augmentation récente des tarifs de TDF a entraîné de graves difficultés financières pour Aligre FM et que progressivement une dette de 40.000 euros s'est creusée ;

Considérant que pour rembourser cette dette, Aligre FM fait des efforts constants, verse 1.940 euros tous les mois à TDF et qu'elle vient encore de s'engager récemment à augmenter ses mensualités de 400 euros supplémentaires ;

Considérant, de plus, que grâce à une aide financière de la Ville de Paris, votée par le Conseil de Paris, Aligre FM vient de verser également 8.000 euros à TDF pour combler sa dette ;

Considérant que la Direction de TDF, et particulièrement son Président Directeur M. HUART, ont refusé de prendre en compte tous ces efforts et ont décidé d'interrompre la diffusion des programmes d'Aligre FM ;

Considérant que l'arrêt de la diffusion d'Aligre FM pour des raisons financières constitue une grave atteinte à la liberté d'expression ;

Sur la proposition de M. Alexis CORBIERE, du Groupe Communiste et des élus du Parti de Gauche,

**Emet le vœu :**

Que M. le Maire de Paris intervienne au plus vite auprès du Président Directeur de TDF pour que la radio Aligre FM puisse à nouveau diffuser via TDF et qu'un accord financier, raisonnable et acceptable par la Direction de cette radio, soit proposé par TDF.